



Rapport du maire

Sur la situation financière de l'année 2019

Présenté à la séance ordinaire du
8 juin 2020



Chères Saumonoises,
Chers Saumonois.

C'est avec plaisir que je vous fais rapport de la situation financière de la municipalité pour l'année 2019 et je vous présente les orientations du budget 2020.

Vous trouverez donc à l'intérieur de ce document, les faits saillants du rapport financier, les réalisations 2019 ainsi que les objectifs de 2020.

États financiers 2019

Les états financiers de l'année 2019 de la municipalité de Lac-au-Saumon ont été vérifiés par la firme Mallette qui a déposé son rapport au conseil le 9 mars 2020. Les résultats révélèrent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 266 217\$. Le surplus accumulé non affecté de la municipalité au 31 décembre 2019 était de 561 782 \$. La dette à long terme s'élevait à 1 519 961 \$. Il est possible pour vous de venir consulter les états financiers au bureau municipal.

Rapport financier 2019

	Budget 2019	Réel 2019
Revenus	2 080 175 \$	2 237 143 \$
Dépenses	1 964 294 \$	1 810 160 \$
Financement	113 713 \$	103 711 \$
Activités d'investissement	53 200 \$	108 087 \$
Transfert de surplus	- 51 032 \$	- 51 032 \$
Résultat net 2019	0 \$	266 217 \$

Rémunération des membres du conseil – année 2020

La rémunération des membres du conseil est établie selon le règlement 181-2018 de la façon suivante :

- ❖ Le maire reçoit une rémunération annuelle de 11 185 \$ et une allocation de dépense de 5 593 \$;
- ❖ Un conseiller reçoit une rémunération annuelle équivalente au tiers de celle du maire, soit un montant de 3 728 \$ et une allocation de dépense de 1 864\$;
- ❖ Le maire suppléant reçoit une rémunération additionnelle correspondant à 250\$ par année;

Informations 2019

Évaluation imposable 2019 (au 13 décembre 2018) :	67 949 800 \$
Évaluation non imposable 2019 : (Écoles, gouvernement, édifices municipaux)	19 000 500 \$
Évaluation foncière 2019 :	86 950 300 \$

Réalisation et faits saillants 2019

L'année 2019 a été bien remplie au niveau des travaux municipaux. De plus, plusieurs projets se sont mis en place pour la réalisation en 2020. En voici le détail :

- ❖ Réalisation des plans et devis définitifs du Parc Parent – projet en eau potable – octroi de contrat ;
- ❖ Poursuivre la réalisation des plans et devis préliminaires du Village – projet alimentation en eau potable;
- ❖ Caractérisation de la qualité de l'eau du Lac-au-Saumon – projet alimentation en eau potable secteur village;
- ❖ Installation d'un système automatisé pour la chloration de l'eau potable;
- ❖ Sensibilisation auprès de la population concernant la berce spondyle;
- ❖ Démarche PFM (Politique familiale municipale)- Mise à jour
- ❖ Plusieurs réparations sur les bâtiments municipaux (extérieur bâtiment Elzéar-Michaud, agrandissement entreposage de bateau, réparation salle de bain salle du conseil, changement fenêtres à la bibliothèque, installation des bandes à la patinoire (feu), réfection de l'entrée électrique - projet chapeauté par la Fête des Guitares,
- ❖ Faire les relevés terrain et débiter les procédures afin d'obtenir les subventions du MTMDET pour la réparation de route – réalisation 2020;
- ❖ Travaux de rechargement pour améliorer les conditions des rangs;
- ❖ Réparation majeure sur un ponceau rang des Pionniers;

- ❖ Réparation majeure - fuites d'eau sur le réseau – rue Poitras;
- ❖ Réfection des conduites aqueduc et égout- rue Turbide;
- ❖ Réparations diverses sur le réseau – aqueduc et égout;
- ❖ Réparation asphalte dans le village;
- ❖ Mise en marche des jeux d'eau – projet chapeauté par la SLD;
- ❖ Octroi du nouveau contrat de déneigement dans le secteur rural -2020-2022
- ❖ Déménagement de la Fabrique St-Edmond au sous-sol du Centre multifonctionnel;
- ❖ Relocalisation de la Caisse Desjardins de la Vallée de la Matapédia au bureau municipal.
- ❖ Aménagement paysager des 12 terrains de camping;
- ❖ Journée de ramassage du parc avec les jeunes de l'école Lac-au-Saumon;
- ❖ Vérification pour la Myriophylle à Épi dans le Lac-au-Saumon;
- ❖ Achat d'une roulotte de chantier au garage municipal;

Objectifs 2020

- ❖ Réalisation travaux d'alimentation en eau potable – secteur Parc Parent;
- ❖ Terminer les plans et devis préliminaires - secteur village – projet en eau potable;
- ❖ Pavage complet – rang Didier;
- ❖ Pavage et réparation de conduite de la rue de l'Église – de la rue St-Edmond jusqu'au rang des Pionniers;
- ❖ Finalisation des plans et devis pour réaliser le pavage du rang des Pionniers – réalisation 2021;
- ❖ Analyse des coûts pour la réparation rang des Acadiens - secteur Lacs Lunettes;
- ❖ Pavage dans le secteur du village;
- ❖ Amélioration de la Berge du ruisseau du Rosaire;
- ❖ Mise à niveau de la signalisation sur le réseau routier;
- ❖ Détection et réparation des fuites sur le réseau d'aqueduc – secteur village;
- ❖ Installation des compteurs d'eau dans les ICI et 20 résidences
- ❖ Travaux de réparation divers bâtiments municipaux;
- ❖ Améliorer les plans de prévention en santé et sécurité des employés;
- ❖ Formation – employé municipal - gestion des eaux potables et usées;
- ❖ Engagement d'une ressource en loisir intermunicipal en collaboration avec la municipalité de St-Léon-Le-Grand;
- ❖ Procéder à l'installation de nouvelle lumière de rue;

- ❖ Travaux de rechargement pour améliorer les conditions des rangs;
- ❖ Faire arroser la berce spondyle afin de contrôler la propagation en collaboration avec la Ville d'Amqui;
- ❖ Achat d'un nouveau Camion de déneigement;
- ❖ Achat d'un radar pédagogique en collaboration avec la municipalité de Causapscal;

Conclusion

Plusieurs travaux d'envergure ont été réalisés lors de l'année 2019. Nous allons en réaliser encore plus en 2020. En effet, au cours de l'année 2019 et au début de l'année 2020 nous avons reçu l'annonce de plusieurs subventions auprès de différents paliers gouvernementaux.

Nous pouvons enfin réaliser le projet d'alimentation en eau potable pour le secteur du Parc Parent grâce au programme Primeau. Nous pouvons refaire le pavage du rang Didier et de la rue de l'église grâce au programme RIRL. Nous pouvons réaliser la réparation de conduite dans la rue de l'Église grâce à la TECQ et nous pouvons faire l'amélioration de la berge du ruisseau du Rosaire grâce à une aide financière octroyé par notre député Pascal Bérubé. Nous sommes extrêmement choyés cette année au niveau des subventions.

Comme nous traversons une période très particulière avec La COVID-19, nous avons peur de ne pas pouvoir réaliser ceux-ci. Mais en mettant en place différentes mesures de sécurité, nous pouvons continuer nos travaux, et ce, à notre plus grand plaisir!

Au nom des membres du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous prie d'être prudent et de prendre soin de votre santé et d'accepter, chers Saumonois et Saumonoises, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,


Gérard Grenier